



N° 201

AVRIL 2010

LE SURVOL RÉGULIER DE L'ACTUALITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIVE

6 MAI 2010, UNE DATE A RETENIR

Le Comité Départemental Olympique et Sportif du Val de Marne a décidé d'organiser, avec le concours du Conseil Général, un débat public sur les conséquences de la réforme territoriale. Cette initiative ne fait que compléter toutes celles que les CDOS organisent.

Il s'agit d'essayer de comprendre ce que cette loi, qui a été votée au Sénat, et qui sera présentée au Parlement en septembre, peut avoir comme conséquences sur le financement du sport par les collectivités.

C'est donc la raison pour laquelle les élus(es) de la nation, députés et sénateurs seront invités à venir s'exprimer, ainsi que les conseillers(res), les maires et leurs adjoints(es) en charge du sport. Le financement du sport est un sujet très sensible pour tous les acteurs du mouvement sportif qui devraient ainsi pouvoir se faire une idée, la parole leur sera donc largement donnée.

La suppression de la clause de compétence générale, en l'état, interdirait aux collectivités territoriales de financer le sport, l'article 35 de la loi doit apporter des précisions sur la répartition des nouvelles compétences. Le travail législatif ne fait que commencer, d'ores et déjà le CNOSF devrait être reçu par le législateur et le ministre Brice HORTEFEUX, afin de connaître les véritables intentions du gouvernement.

Le Conseil National des CROS, CDOS et CTOS se réunit le 10 Avril pour son assemblée générale, le président Denis MASSEGLIA sera présent et l'on attend avec impatience son intervention. Depuis l'annonce du vote par le Sénat, les fédérations, les CROS, CDOS et CTOS ont interpellé les élus de leur région pour leur faire part des inquiétudes du mouvement sportif.

Nous entendons que le CNOSF puisse, par la voix de son président, obtenir un moratoire, afin d'être associés à une grande concertation; nous avons des compétences et une expérience qui ne sont pas négligeables.

Pour les lecteurs assidus du SCOOP, nous avons à plusieurs reprises souhaité une cohérence dans les financements publics. De ce fait nous n'avons aucun complexe à demander qu'une nouvelle politique aille dans ce sens, à la condition que l'on ne réduise pas pour autant nos financements publics actuels.

Le rôle sociétal et le poids économique du sport ne sont plus à démontrer, le changement ne nous fait pas peur, dans la mesure où il passe par un dialogue qui dépasse les clivages politiques habituels. Le sport vaut bien un grand débat, nous espérons donc que le 6 Mai sera l'occasion de montrer que l'on peut discuter dans la sérénité, nous y veillerons. (bulletin d'inscription dans ce numéro)

Le président
Christian LOPES

SCOOP 94

Directeur de la publication
Rédacteurs

Christian LOPES
Jacques CÉLÉRIER, Romain LEGRAND, Christian PLAT, Yves LEVERGER, Alain CHALLANT, Christian GUYOT, Dominique VIERNE, Jessica LOPES
Gérard CHARPENTIER, Nathalie LASSOUED, Jean-Claude RAOULX

Traitement et Documentation

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU VAL-DE-MARNE

2, rue Tirard – 94000 CRETEIL

Tél. 01 48 99 10 07 – Fax 01 48 99 30 21 - e.mail cdos94@cdos94.org Site internet : www.cdos94.org

Mensuel gratuit – Tirage 1 200 exemplaires – n°ISSN 1761 4899

ARENAS 2015

Daniel CONSTANTINI a remis, le 10 mars, un rapport à la Secrétaire d'Etat chargée des Sports, et dénommé rapport de la Commission des Grandes Salles – ARENAS 2015. Rama YADE a trouvé l'état des lieux « édifiant » et a poursuivi « *notre pays n'a construit aucune grande salle pendant plus d'un quart de siècle, entre 1984 (POPB) et 2010 qui verra l'inauguration cet automne de la Grande Salle de Montpellier* ». Cette situation empêche aujourd'hui la France de constituer des dossiers de candidature crédible pour organiser une grande compétition internationale de basket, de handball ou de volley. Ainsi l'Euro 2012 de handball a-t-il été perdu au profit de la Serbie. Selon notre Secrétaire d'Etat, l'Etat est disposé à participer au financement et elle soutiendra les préconisations du rapport.

Les sports de salle regroupent de nombreuses disciplines, collectives ou individuelles, pour la plupart olympiques et pourvoyeurs de médailles.

Le 1^{er} chapitre du rapport déplore le manque de salles, en France, pour accueillir des compétitions internationales alors que les autres pays européens s'équipaient de manière régulière et cohérente parce que le périmètre du sport est très largement dépassé notamment avec le spectacle.

C'est donc tout naturellement que le second chapitre traite de l'exploitation multifonctionnelle.

Le chapitre 3 aborde les conditions pour le développement des Arenas en France. La création de salles « événementielles » relève de l'intérêt général mais l'appel aux fonds privés va trop dans « l'air du temps » et à une professionnalisation du sport qui isole le sport professionnel du sport pratiqué par des jeunes qui ne deviendront jamais des champions mais apprendront tant de ces années de pratique. Et il y va de l'esprit tant apprécié qui règne encore dans ces sports.

La conclusion quant à elle est sans appel : il faut construire 7 grandes salles, sachant qu'il faudra aussi rénover une dizaine de stades si la France maintient sa candidature d'organisation de l'EURO 2016 de football ».

INCROYABLE MAIS VRAI !!!

Un étude réalisée par le professeur Borjesson de Göteborg et une équipe, a révélé que plus d'un quart des 187 grands stades situés dans 10 pays Européens ne possédaient pas de défibrillateurs automatiques externes. Plus encore, davantage n'avaient pas de plan d'action médicaux, et les trois-quarts n'avaient pas de programmes d'entraînement à la réanimation cardio-pulmonaire. Si cette étude porte seulement sur la saison 2005-2006, c'est quand même assez consternant, surtout quand on sait que le football professionnel a largement les moyens de ne pas avoir de telles carences.

On est en droit de craindre que dans d'autres enceintes sportives accueillant d'autres sports, la situation soit pire. Au passage, on notera que si dans la période citée, aucun joueur ou officiel des 190 clubs utilisant ces stades, n'a souffert d'une attaque cardiaque, il n'en est pas de même pour les spectateurs, où l'on a dénombré 77 cas.

Nous espérons que la situation a évolué depuis cette enquête, dans un sens positif. On notera aussi qu'en France, toutes les infrastructures sportives ont l'obligation de posséder un défibrillateur, le CDOS a participé à la formation des personnes susceptibles de les utiliser.

L'ONU ACCUSE !!!

Rien à voir avec Zola, mais portant on ne peut ignorer qu'au nom du sport des dizaines de milliers de personnes sont expulsées de leurs lieux de vie, maisons et quartiers.

Il s'agit du constat d'une experte onusienne des droits de l'homme qui a émis de vives critiques à l'encontre du CIO et de la FIFA. Si le CIO s'est engagé à prendre en considération ce problème pour l'avenir, la FIFA se fait tirer l'oreille.

A l'occasion de la prochaine Coupe du Monde 20.000 personnes ont été expropriées sans logement, tous les engagements en faveur de logements abordables ont été abandonnés, la priorité ayant été donnée à la construction des stades.

Si on peut se féliciter des effets bénéfiques des Jeux Olympiques dans certains cas, comme à Athènes et Moscou, où des programmes de logements sociaux ont été réalisés; il n'en demeure pas moins que globalement le compte n'y est pas...

Selon l'ONU on privilégie d'abord l'esthétisme qui conduit à embellir les villes, au détriment des habitants les plus démunis que l'on chasse sans aucun scrupule.

Où est donc alors l'esprit sportif et sa soi-disant éthique ?? Dans ces cas précis, on s'assoit dessus facilement!!! Il ne faudrait pas non plus ignorer les J.O. de Pékin où des quartiers entiers ont été rasés, quel que soit leur état, c'est une partie du patrimoine qui a disparu.

MISSION PARLEMENTAIRE

Une mission parlementaire sur le bénévolat et la vie associative a été confiée à Muriel MARLAND-MILITELLO. Cette mission va établir un état des lieux législatif et réglementaire puis elle rencontrera des acteurs essentiels afin de rédiger un rapport contenant des « *propositions concrètes de développement* ». Le CDOS 94 reste à la disposition de cette mission.

APPUI A LA VIE ASSOCIATIVE

Les initiatives se multiplient afin de soutenir un des rouages fondamentaux de la société. Ainsi, par exemple, le pôle d'appui à la vie associative en région PACA sous la direction d'Alain ARRIVETS qui considère que les associations sont confrontées à de nouvelles problématiques et qu'il ne convient plus de faire vivre un projet mais de le développer dans un cadre réglementaire contraignant. L'action, répartie entre plusieurs entités géographiques, se compose d'un soutien collectif et sectoriel, puis d'un accompagnement individualisé. Le tout dans le plus pur respect de la loi de 1901.

STAGE JEUNES DIRIGEANTS 18 A 30 ANS

Le CNOSF en partenariat avec le CROS de Bourgogne organise un stage pour les jeunes dirigeants. Il se déroulera du 17 au 20 juin à Dijon.

Trois niveaux sont proposés :

- Prise de responsabilités, communiquer et organiser un événement

Renseignements et inscriptions : comite-olympique-bourgogne@wanadoo.fr (03.80.41.77.99)

- Construire un projet de développement

Renseignements et inscriptions : simonleveque@cnosf.fr (01.40.78.28.07)

- Formation de formateur pour encadrer un stage de niveau 1 :

Renseignements et inscriptions : simonleveque@cnosf.fr (01.40.78.28.07)

PRIX HENRI DIDON

Créé en 2009, le Prix Henri DIDON récompense une initiative pédagogique innovante, basée sur la culture et l'olympisme, d'une association et à destination d'enfants ou d'adolescents. Les dossiers doivent parvenir à l'Académie nationale olympique avant le 30 juin et le prix est doté d'une subvention de 1.500,00 €.

DECES DE GUY LAPEBIE

Guy LAPEBIE, né le 28 décembre 1916 s'est éteint le 8 mars 2010. Double champion olympique, à Berlin en 1936, en poursuite par équipes et sur route par équipe, il « est médaille d'argent » en route individuelle derrière son équipier Robert Charpentier et termine 3^{ème} du Tour de France 1948. Remarquable pistard, il remporte plusieurs courses de 6 jours dont ceux de Paris à deux reprises. Son frère, Roger, décédé en 1996, a pour sa part remporté le Tour de France 1937. Son fils Serge, modeste coureur professionnel est, lui, décédé dans un accident automobile en 1991.

Guy LAPEBIE dont les plus belles années ont été sacrifiées par la guerre conservait un souvenir mitigé des Jeux de Berlin : heureux de ses deux médailles d'or, frustré de sa médaille d'argent, surpris par l'ambiance pesante, même si sa candeur juvénile (il avait 19 ans) l'a empêché de mesurer l'ampleur de la propagande nazie. Toujours pratiquant à 90 ans, il disait que parcourir 30 km à vélo le remplissait de bonheur.

REDIGER UN ARTICLE POUR SON SITE INTERNET

Ecrire pour son site Internet n'est pas écrire pour une édition sur support papier. La visibilité d'un site et donc sa notoriété, ainsi que son intérêt pour les internautes dépendent essentiellement d'un seul facteur : la présentation de son contenu. Ce dernier doit être rédigé et organisé de façon à ce que les moteurs de recherche, tel que Google, le mettent en avant, et à ce qu'il accroche les lecteurs.

Voici les 3 éléments dans lesquels résident les clés de la réussite :

- Le Titre : il doit être visible, se composer des mots-clés qui résument le contenu de l'article, et doit apparaître dans l'adresse de la page sur laquelle il est consultable pour favoriser un bon référencement.
- Le Chapeau : ce petit texte introductif doit comporter les mêmes caractéristiques de présentation que le titre. Il doit également présenter le cœur de l'article et être attractif, telle la bande d'annonce d'un film, afin d'inciter les lecteurs à visiter votre page pour avoir plus d'informations.
- Le Corps du texte : celui-ci doit commencer par une accroche et rentrer petit à petit dans les détails. Sa présentation doit être aérée et organisée en paragraphes pour faciliter sa lecture. A cet effet, les phrases doivent aussi être courtes. Par ailleurs, mettez en gras les mots-clés, cela favorisera leur repérage par les moteurs de recherche. Enfin votre référencement sera également amélioré par l'insertion fréquente de liens et d'images dans l'article.

LA VIOLENCE DANS LE SPORT, UN FLEAU PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITE.

Mercredi 17 Mars, un supporter Parisien de football de la tribune de Boulogne est décédé des suites de son agression lors du match PSG-OM en date du 28 Février. Un mort de plus.

Face à ce drame, la famille a bien évidemment porté plainte en se constituant partie civile, tout comme le PSG, bien décidé à stopper définitivement ces débordements. A cet effet, il a d'ailleurs suspendu « toutes les conventions signées avec les associations officielles de supporters ». La Ligue de Football Professionnel s'inscrit également dans cette démarche de lutte contre la violence.

Les politiques sont également nombreux à réagir. Rama Yade, Secrétaire d'Etat aux Sports, insiste sur la mise en péril du club à cause de ces événements tragiques à répétition. Elle tient, tout comme Bertrand Delanoë, Maire de Paris, et Brice Hortefeux, Ministre de l'Intérieur, un discours très ferme à ce sujet. Ce fléau doit cesser. Voici deux exemples des mesures proposées par les politiques : Les interdictions de stade de longue durée doivent être d'avantage utilisées et sans possibilité de réduction de temps ; les groupes de supporters malveillants doivent également être dissouts. A ce sujet, la Commission nationale consultative de prévention des violences, créée en Juillet 2006, a vu ses membres renouvelés au mois dernier. La loi prévoit par voie de décret, la dissolution de « toute association ou groupement soutenant une association sportive dont les membres auraient commis en réunion, à l'occasion d'une manifestation sportive, des actes répétés de violence sur des personnes, de dégradation de biens ou d'incitation à la haine ou à la discrimination. »

Des efforts sont donc mis en place, cependant il est à noter que l'accent, aussi bien par les politiques que par les clubs et la LFP, est mis sur les violences intrastades et en périphérie proche. Mais la violence liée aux manifestations sportives qui avait trouvé son terrain de jeu, n'en viendra-t-elle pas à déborder bien en dehors des stades et de leur périphérie ? Le problème de fond est bien de changer les mentalités ; il faut certes sanctionner mais non punir des comportements sans éduquer, sans quoi ces déviances ne feront que se multiplier hors-stades.

Sources d'informations : Le Parisien, La Lettre de l'Economie et du Sport, Le Figaro, l'Equipe

L'ACCES AUX BENEVOLES A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

On le sait, les associations qu'elles soient sportives, culturelles, sociales ou autres, ne sont rien sans les bénévoles. Souvent dans l'ombre, ils sont cependant indispensables au fonctionnement du mouvement associatif. Reconnaître leurs efforts, et les récompenser pour ceux qui en ont besoin, est désormais une nécessité.

Voici une présentation des nouveautés en termes de formation et de validation.

Côté Formation

Pour les associations ayant moins de 10 salariés, il leur est maintenant possible de faire financer les formations de leurs bénévoles non –cadres par les OPCA (organismes qui collectent les fonds destinés au financement des formations).

Pour financer ces formations en dehors des OPCA, deux solutions :

- La recherche d'un financement automatique durable qui serait le versement partiel de la taxe prélevée à cet effet directement aux associations.
- Le développement du mécénat de compétences.

À l'Assemblée Nationale, un groupe d'étude sur la vie associative a été créé pour la présentation du projet de loi de Mme. Marland-Militello, visant à ce que le bénévolat obtienne le label de « grande cause nationale » dès 2011. Par ailleurs, le Premier Ministre a annoncé une augmentation de 30% du budget pour la formation des bénévoles, ce qui le ramène seulement au chiffre de 11.7 millions d'euros, et ce qui est donc inférieur au budget de 2001 (cf. SCOOP n°199, Février 2010). Nous espérons donc que cette fois-ci les promesses seront tenues !

Côté Validation

Une première question se pose : si des organismes tels que les OPCA, destinés à la base au monde des entreprises, peuvent désormais aider le monde associatif, la validation devrait-elle, elle aussi, être valable d'un univers à l'autre ?

La réponse reste floue, mais certains éléments sont à prendre en considération. Tout d'abord, le but de la validation n'est pas de permettre la systématisation du passage à sens unique du monde associatif à celui des entreprises. D'autre part, les compétences utilisées en association diffèrent souvent de celles utiles en entreprise. Par ailleurs, certains bénévoles n'apportent pas d'acquis spécifiques, mais donnent de leur temps et la validation ne les intéresse pas. Enfin, il y a ceux qui malgré un investissement de taille dans le milieu associatif, ne souhaitent pas le faire savoir.

La validation n'est donc certainement pas une obligation, mais se définit comme une opportunité pour les bénévoles qui le souhaitent de valoriser leurs expériences acquises en milieu associatif, et d'obtenir la reconnaissance qui leur ai due depuis de nombreuses années.

En matière d'outils, il en est quatre majeurs :

- Le livret de compétences
- Le passeport orientation et formation
- La VAE
- La MITEC

Les deux premiers, également utilisés par les associations sous d'autres dénominations (ex : le Livret du Bénévolat), répertorient les capacités professionnelles et aptitudes personnelles de leurs propriétaires qui les remplissent eux-mêmes. Ils comportent également toutes les informations afférant aux formations qu'elles soient continues ou non, telles les résultats d'un entretien, le calendrier des formations suivies, les postes occupés... Ces documents permettent donc de s'auto-évaluer et donc d'accroître ses facultés d'autonomie, ainsi que son implication dans son orientation.

La VAE est l'outil le moins utilisé de par ses exigences en termes d'écrits et sa difficulté à l'obtention, elle constitue cependant le seul document à valeur de diplôme. Enfin la MITEC sert à mettre en valeur les facultés qui pourraient être une aptitude recherchée dans le monde des entreprises.

Tous ces outils, ce projet de loi et les financements annoncés devraient donc faciliter l'accès à la VAE aux bénévoles qui de par leur contribution à la vie de la société, le méritent très largement !

ECHOS 94

PETIT BASSIN, GRANDS TALENTS

Comme on dit à Orly, « petit bassin, grands talents ». Charlotte CAZE et Axel BOURDET sont devenus champions de France juniors de natation FSGT. Charlotte remporte les 50 m, dos et brasse, le 100 m et le 200 m dos brasse puis termine 3^{ème} de la super finale toutes catégories et 4^{ème} du 100 m nage libre. Quant à Axel, il remporte le 100 m 4 nages et est 3^{ème} au 50 m dos et 4^{ème} au 50 m nage libre. Ces championnats de France hivernaux de natation FSGT avaient lieu à Vitry Sur Seine.

GREGORY BAUGE, DE NOUVEAU CHAMPION DU MONDE

Grégory BAUGE a remporté pour la 6^è fois le titre de champion du monde individuel de cyclisme sur piste, le 28 Mars à Copenhague. Le Cristolien de 25 ans s'est imposé en finale devant l'Australien Perkins qu'il a dominé en deux manches.

Meilleur temps des qualifications, il a battu en quart de finale le champion olympique britannique Chris Hoy ainsi que son compatriote Kevin Sureau éliminé en demi-finale.

LE PLUS GRAND CENTRE NAUTIQUE DU DEPARTEMENT A ROUVERT LE 20 MARS A VILLEJUIF

Quarante ans après, Paul Chemetov, l'architecte concepteur du stade nautique de Villejuif inauguré en 1969, s'est vu confié sa rénovation. L'immeuble en verre à l'architecture moderne cache désormais quatre bassins intérieurs et un bassin extérieur ainsi que de multiples équipements sportifs et de loisirs.

Ce stade nautique dispose d'un sauna, d'un hammam, d'un espace cardio-fitness et d'une cafétéria. Une des grandes nouveautés, c'est aussi le toboggan qui permet d'accéder aux jardins depuis les bassins. Ces nouveaux équipements sont respectueux de l'environnement : quasiment aucun produit chimique n'est utilisé. L'eau des bassins est chauffée à partir de sources chaudes pompées à 400 m de profondeur et réinjectées dans les circuits. Un procédé qui ne consomme pas d'énergie. Bons bains aux nageurs de Villejuif et du Val de Marne !

LA FETE DES 6-12 ANS DE L'US IVRY

Le Conseil Général se préoccupe des pratiques sportives dans le département, mais aussi de la santé de ses habitants. Dans ce cadre, il met en œuvre des actions pour prévenir les risques liés aux mauvaises habitudes de vie ou les répercussions que peuvent avoir les activités physiques et sportives sur la santé particulièrement dans le domaine de l'alimentation.

C'est sur ce thème que l'US Ivry a cette année, le 24 Mars, axée sa rencontre sportive multi-activités pour les jeunes du club de 6 à 12 ans.

Les activités traditionnelles qui ont concerné plus d'une centaine d'enfants encadrés par plus de quarante animateurs ont vu pratiquer de l'athlétisme, des jeux d'opposition, un jeu de quizz, du cirque, du trampoline et du hockey, comme les années précédentes.

Des récompenses ont été distribuées par les dirigeants du club et des représentants de la municipalité. Un goûter bien mérité a été servi et comme nous l'avons souligné dans le préambule un soin tout particulier a été apporté aux choix des boissons fruits et légumes.

A noter également qu'une place a été donnée pour la 1^{ère} fois cette année à une équipe « seniors » qui a accueilli en son sein et conseillé les équipes plus jeunes.

LES CYCLES LEJEUNE REVIENNENT DANS LE PELOTON

La célèbre marque rouge revient dans le peloton et pourrait être présente dès cette année dans le Tour de France avec un vélo de course révolutionnaire. Doté d'un cadre monocoque en carbone à récupération d'énergie selon le système KERS ou SREC (Système de récupération de l'Energie Cinétique), système désormais interdit en F1, mais parfaitement autorisé par l'UCI. Ce vélo apportera aux coureurs français qui en disposeront un avantage non négligeable qui devrait les replacer aux premières places. Cette superbe machine sera également équipée d'un ordinateur de bord et d'accessoires électroniques facilitant son pilotage. Les premiers essais effectués autour du Lac de Créteil font apparaître un gain de 25% en bas des montées (le SREC ne restituant l'énergie que dans le début des montées). Un reportage et un essai (sans photo car elles sont interdites) devraient faire l'objet d'un article dans notre prochain numéro.

LE TEMPLE DU FOOT INDOOR INAUGURÉ À CRETEIL

Une surface de 4 500 m² entièrement dédiée à la pratique du football indoor a été inaugurée à Créteil, le 15 Mars.

Avec sept terrains (quatre de 5 contre 5, et trois de 4 contre 4), le Five Football Club devient le plus grand centre couvert d'île de France pour les amateurs de ballon rond, implanté dans la zone Europarc.

La particularité de cet « urban foot » qui se distingue du futsal (foot en salle) et du « box player » (foot en salle façon squash) par ses terrains en gazon synthétique : pas de touche, le ballon ne sort jamais, quant au gardien, il ne peut pas sortir de sa zone, idem pour les joueurs.

LE CDOS ETAIT PRESENT

Le 9 Mars, à l'assemblée générale du C.D de la Retraite Sportive CODERS 94, à Créteil (C.LOPES)

Le 24 mars, à la Fête des 6-12 ans de l'US Ivry (J.CELERIER)

Le 27 Mars, à l'assemblée du C.D de la FSGT à Ivry/Seine (JC.RAOULX)

Le 27 Mars, au baptême de la piste d'athlétisme Robert Bobin, au Plessis-Tréville (JC.GIRARD)

Le 28 Mars, aux Internationaux de Gymnastique Rythmique, à Thiais (JC.RAOULX)

Le 30 Mars, aux trophées sportifs à Nogent sur Marne (W.LEGUY – J.LOPES)

Le 30 Mars, à l'assemblée générale du CROSIF, à Paris 13^e (JC.RAOULX)

MANIFESTATIONS SPORTIVES VAL DE MARNaises

Du 3 au 5 Avril à Fontenay sous Bois : Trophée International des Pumas – **Contact** : US Fontenaysienne ☎ 01 49 74 74 97

Le 3 et 4 Avril au Kremlin Bicêtre : Tournoi Val de Bièvre Football **Contact** : CSAKB ☎ 08 71 18 94 97

Le 3 et 4 Avril, à Maisons-Alfort : Open du Val de Marne – **Contact** : CD de Taekwondo ☎ 06 15 25 00 32

Le 10 Avril à Gentilly : 5^e Gala d'Arts Martiaux – **Contact** : ☎ 01 47 40 58 21

Le 11 Avril, à Gentilly : 5^e tournoi de Judo – **Contact** : US Gentilly ☎ 01 45 46 15 85

Le 11 Avril à Villecresnes : Inter-Clubs enfants – **Contact** : 5 Samourai ☎ 06 22 15 44 81

Du 16 au 18 Avril à Alfortville : Tournoi de football benjamins – **Contact** : ☎ 01 48 93 52 40

Du 17 au 24 Avril à Arcueil : Tournoi Open Jeune Tennis – **Contact** : Cosma Tennis ☎ 01 45 47 11 58